



GUIDE POUR LA RÉDACTION ET LA PRÉSENTATION DES THÈSES

A L'USAGE DES DOCTORANTS *

(2007)

EXEMPLES DE PRESENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

La description de la bibliographie doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé. La présentation et la ponctuation peuvent varier selon les disciplines, mais l'ensemble doit être cohérent, précis, lisible. Chaque élément doit être nettement séparé de l'élément suivant (par un point ou un tiret...). La même présentation doit être suivie tout au long de la publication. Les principaux formats par défaut des logiciels de gestion de bibliographie sont acceptés.

1.1.1 Classement des références

On peut classer les références par ordre alphabétique des noms d'auteur, ou du titre lorsque la publication est anonyme ; on peut également les classer par ordre d'apparition dans le texte. Il est vivement conseillé de les numéroter, avec renvoi depuis le texte vers la bibliographie.

* Le présent guide concerne les thèses de doctorat au sens propre du terme, à l'exclusion des thèses d'exercice en médecine ou odontologie.

1.1.2 Rédaction des références

Les indications données ci-après pour la rédaction des références ont pour but de rappeler les éléments importants d'une citation et proposent un ordre cohérent. Elles ne constituent pas une norme.

Les documents utilisés pour une thèse peuvent se trouver sur des supports différents : papier ou électronique (cédérom, base de données, en ligne sur l'Internet). La présentation des références varie en fonction du type de document, qu'il est recommandé d'indiquer entre crochets à la suite du titre.

Il n'est pas obligatoire d'aller à la ligne entre les éléments de la citation. La virgule entre le nom et le prénom des auteurs est facultative.

Il importe de donner une référence aussi complète que possible, mais tous les éléments de la description ne peuvent pas toujours être renseignés.

1.1.3 Présentation des références bibliographiques pour des documents sur support papier

Voici quelques exemples types donnés à titre indicatif.

Pour les cas complexes, se référer à la norme AFNOR Z 44-005, *Références bibliographiques, contenu, forme et structure*.

1.1.3.1 Articles de périodiques

Ordre des éléments de la citation :

NOM¹ Prénom²

Titre de l'article

Titre de la revue³(obligatoire), ISSN (facultatif), Année(obligatoire), tome, n° du fasc. (facultatif mais recommandé)

pages⁴

Exemples :

RADTKE-DELACOUR Anne, Produire pour le Reich. Les commandes allemandes à l'industrie française : 1940-1944. *Vingtième siècle*, 2001, vol.70, n°70, p. 99-116.

WELCH Elizabeth, ZABALETA Ignacio, FOJACO Rita, *et al.* Aneurysm of the right ventricular outflow tract : a complication of aorta-main pulmonary (central) shunt. *Pediatr. Cardiol.*, 1991, 12, 4, p. 229-232

¹ Lorsqu'il y a plus de 3 noms, on peut se contenter d'indiquer les 3 premiers.

Lorsqu'un ou plusieurs noms sont omis, on ajoute après le dernier *et al.* (*et alii*) (Norme AFNOR Z 44 005).

² Le prénom en entier ou à défaut l'initiale du prénom.

³ On évitera les titres abrégés ; sinon, on se conformera aux abréviations normalisées. Voir *Liste d'abréviations de mots de titre*, publiée par ISSN International, en 2003 ou [en ligne](#).

⁴ Première et dernière pages précédées ou non de p. ; *par exemple* p. 12 : seulement la page 12 ; p. 112-115 : des pages 112 à 115 ; 312 p : document de 312 pages.

Exemple d'un article tiré de l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale :
CHEVALIER Th., MIGNON M. Motricité de l'estomac et de l'intestin grêle. *Encycl. Méd. Chir.*, Gastroentérologie, 1, 9000-A20, 1988, 6 p.

1.1.3.2 Ouvrages, chapitre d'un ouvrage collectif

Ordre des éléments de la citation :

NOM Prénom

Titre de l'ouvrage. Nième Edition.

Ville d'édition : éditeur, année d'édition, nombre de vol., nombre de pages. (Titre de la collection ; n° dans la collection)

Exemples :

- *ouvrage ayant plusieurs auteurs*

GUICHARD Jean, HUTEAU Michel. *Psychologie de l'orientation* [texte imprimé]. 2e éd. Paris : Dunod, 2006, XIII-394 p. (Psycho sup)

- *ouvrage collectif*

The social mind : cognitive and motivational aspects of interpersonal behavior / ed. by Joseph P. FORGAS, Kipling D. WILLIAMS, Ladd WHEELER. Cambridge, New York, Oakleigh : Cambridge University Press, cop. 2001, XVI-444 p.

- *citation d'un chapitre d'un ouvrage collectif*

OPPENHEIM D. L'enfant, son cancer, ses parents, ses soignants. *Cancers de l'enfant* / ed. par Jean LEMERLE. Paris : Flammarion, 1989, p. 218-231. (Encyclopédie des cancers)

- *collectivités auteurs*

ASSOCIATION DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE BRETAGNE. *Carnets de voyages de peintres russes dans les petites cités de caractère de Bretagne*. Rennes : Éd. Ouest-France, 2006. 141 p.

1.1.3.3 Congrès

Ordre des éléments de la citation :

INTITULE DU CONGRES (N° de la session ; Année de la session ; Lieu du congrès).

Titre du congrès.

Ville d'édition : Editeur, Année d'édition. pages.

En raison de la complexité des règles de citation des congrès, colloques et autres séminaires ou réunions d'associations, les doctorants sont invités à se référer aux formes de description

qu'ils trouveront dans les catalogues collectifs (<http://www.sudoc.abes.fr>) ou à faire appel aux conseils de leur bibliothèque.

Exemples :

- *Congrès paraissant sous forme d'ouvrage*

CONGRES FRANCOPHONE DE NEUROGERIATRIE ET DE GERONTO-PSYCHIATRIE (9 ; 1990 ; Paris). Actualités en neurogériatrie... actes réunis par J. BILLE. Marseille : Solal, 1991, 235 p.

LES REGIMES MATRIMONIAUX EN DROIT COMPARÉ ET EN DROIT INTERNATIONAL, actes du colloque de Lausanne, 30 septembre 2005 / éd. par Andrea BONOMI et Marco STEINER. Paris : Droz, 2006, 319 p.

- *Congrès paraissant dans une revue*

CONGRES INTERNATIONAL DE MEDECINE DU FOOTBALL (1998 ; Paris), *Science & sports*, ISSN 0765-1597 ; vol. 14, no 5, 1999, p. 217-268

ANTIBIOTHERAPIE ORALE DES INFECTIONS RESPIRATOIRES ACQUISES EN VILLE, PLACE DU CEFUROXIME AXETIL : symposium (1991 ; Paris), *Med. Mal Infect.*, 1991, 21, hors-série, p. 6-108

1.1.3.4 Thèses

Ordre des éléments de la citation :

NOM Prénom

Titre de la thèse. - Nombre de pages

Thèse (ou type de thèse) : Discipline : Ville : Année ; n°

Exemple :

GOUDOT Benoit. *L'Arthroscopie du poignet. Indications diagnostiques et thérapeutiques. A propos de 65 cas*, 352 p. Thèse : Médecine : Nancy I : 1991.

Pour Paris, préciser le CHU /

Thèse : Médecine : Paris 5, Cochin-Port Royal : 1990.

Pour les **brevets**, voir *Norme AFNOR Z 44-005*, § 7.12.

1.1.4 Présentation des références bibliographiques pour des documents électroniques

Plusieurs types de documents électroniques peuvent être utilisés : ouvrages, articles de périodiques, prépublications, thèses, messages électroniques.

Les messages électroniques, personnels ou issus de listes et de forums de discussions doivent pouvoir être produits.

Il est essentiel pour signaler des documents électroniques de respecter la ponctuation, surtout lorsque ces documents ont une adresse électronique (Internet ou e-mail), afin de toujours pouvoir s'y référer. La mention des numéros identifiants des documents électroniques, lorsqu'ils existent, est recommandée.

Pour davantage de précisions, on pourra se reporter à la norme ISO 690-2 (classement AFNOR 44-005-2) *Information et documentation. Références bibliographiques. Partie 2 : Documents électroniques, documents complets ou parties de documents.* (hors prépublications)

Voici quelques exemples donnés à titre indicatif.

1.1.4.1 Articles de périodiques

Ordre des éléments de la citation :

NOM⁵ Prénom⁶

Titre de l'article

Titre du périodique [type de support]⁷

Année, tome, n° du fascicule [date de mise à jour de la référence⁸]

Pages⁹

Disponibilité et accès : adresse électronique du document

Exemples :

CARRIERE Laurent. Hypertextes et hyperliens au regard du droit d'auteur : quelques éléments de réflexion. *Les Cahiers de propriété intellectuelle* [en ligne]. Septembre 1997 [réf. du 19 octobre 1998], p. 467-490. Disponible sur : <http://www.robic.ca>

Cas d'un article tiré d'une base de données :

McNAMARA Paul. Messaging leadership debated. *Network world* [en ligne]. 31 août 1998, vol. 15, n° 35, [réf. du 11 décembre 1998], p. 23-24. Disponible sur ProQuest Direct (Periodical Abstracts Research II).

Cas d'un article original :

⁵ Lorsqu'il y a plus de 3 noms, on peut se contenter d'indiquer les 3 premiers.

Lorsqu'un ou plusieurs noms sont omis, on ajoute après le dernier *et al.* (*et alii*) (Norme AFNOR Z 44-005).

S'il n'y a pas de nom d'auteur apparent, on commence par le titre.

⁶ Le prénom en entier ou à défaut l'initiale du prénom.

⁷ On évitera les titres abrégés ; sinon, on se conformera aux abréviations normalisées. Voir *Liste d'abréviations de mots de titre*, publiée par ISSN International, en 2003 ou [en ligne](http://www.issn.org/fr/node/161) <http://www.issn.org/fr/node/161>.

Les titres d'ouvrages et de périodiques sont cités en italiques.

Le type de support doit être mentionné entre crochets après le titre. Ex. [en ligne], [cédérom] ...

⁸ Les documents mis en ligne sont parfois modifiés. Si la date de la dernière modification n'est pas visible, indiquer entre crochets la date à laquelle on a consulté le document.

⁹ Première et dernière pages précédées ou non de p. ; *par exemple* p. 12 : seulement la page 12 ; p. 112-115 : des pages 112 à 115 ; 312 p. : document de 312 pages.

Le titre du périodique est remplacé par le titre du site. L'adresse citée est celle de l'article.

HOEMANN George H. Electronic style – elements of citation. *Electronic style ... the final frontier* [en ligne]. 1995, [réf. du 28 février 1999]. Disponible sur : <http://funnelweb.utcc.utk.edu~hoemann/elements.html>

1.1.4.2 Prépublications (preprints)

Ordre des éléments de la citation :

NOM¹⁰ Prénom¹¹

Titre

Nom de la série (fac.)

Numéro (fac.)

Année

Pages¹²

Disponibilité et accès : adresse électronique du document [date de consultation]

Identifiant (fac.)

Nom de la revue où elle doit paraître (fac.)

Exemple :

DAVID Max. Fonctions spéciales et théorie des représentations [Ressource électronique]. Prépublication de l'Institut de mathématiques. N° 12. 2001. 20 pages. Disponible sur : <http://arXiv.org/abs/math/0102185> [consulté le 7 avril 2001]. Math.DG/0102185

1.1.4.3 Ouvrages, bases de données, thèses :

Ordre des éléments de la citation :

NOM Prénom

Titre de l'ouvrage [type de support]

Lieu de publication, éditeur, date de publication [date de mise à jour].

Pages. Format de publication

Disponibilité et accès

Exemples :

Ouvrage :

ALLAIS Alphonse. *À se tordre* [monographie en ligne]. Projet Gutenberg, 22-10-2004. [réf. du 1 septembre 2006]. Format ASCII. Disponible sur : <http://www.gutenberg.org/etext/13834>

¹⁰ Lorsqu'il y a plus de 3 noms, on peut se contenter d'indiquer les 3 premiers.

Lorsqu'un ou plusieurs noms sont omis, on ajoute après le dernier *et al.* (*et alii*) (Norme AFNOR Z 44-005). S'il n'y a pas de nom d'auteur apparent, on commence par le titre.

¹¹ Le prénom en entier ou à défaut l'initiale du prénom.

¹² Première et dernière pages précédées ou non de p. ; *par exemple* p. 12 : seulement la page 12 ; p. 112-115 : des pages 112 à 115 ; 312 p. : document de 312 pages.

Thèse :

BONNEL Guillaume. *Le principe juridique écrit et le droit de l'environnement* [Ressource électronique] sous la direction de Michel Prieur. - Limoges : SCD de l'Université de Limoges, 2005. Non paginé. [réf. du 1^{er} septembre 2006]. Thèse doctorat : Droit : Limoges : 2005 : 2005LIMO0501. Format html.
Disponible sur : <http://www.unilim.fr/theses/2005/droit/2005limo0501/notice.htm>

Chapitre d'ouvrage :

CARROLL Lewis. *Alice's Adventures in Wonderland* [en ligne]. Texinfo ed. 2.2. Dortmund, Germany : WindSpiel, novembre 1994 [réf. du 30 mars 1995]. Chapter VII. A Mad Tea-Party.
Disponible sur : http://www.germany.eu.net/books/carroll/alice_10.html#SEC13.

Bases de données :

- *World Factbook 2006* [Ressource électronique]. [Washington, D.C.] : Central Intelligence Agency, 2006. [réf. du 1 septembre 2006]. France.
Disponible sur : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html>

1.1.4.4 Messages électroniques

Message issu d'un forum de discussion - ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom de l'auteur du message
Titre du message
Nom du forum de discussion [type de support]
Lieu de publication, éditeur du forum
Date d'émission du message
Disponibilité et accès

Exemple :

BOYD Gerald E. Re : Hotmail. In *NETTRAIN (Internet / BITNET Network Trainers)* [en ligne]. Buffalo (N.Y.) : 9 février 1998.
Disponible sur : <http://listserv.acsu.buffalo.edu/archives/nettrain.html>

Message personnel - ordre des éléments de la citation :

NOM, Prénom de l'auteur du message
Titre du message [type de support]
Nom du destinataire
Date d'émission du message
Mention " Communication personnelle "

Exemple :

PRITCHARD Sarah. *Your Request for Information about ISO Standards* [courrier électronique]. Destinataire : Margaret MORRISON. 18 février 1995. Communication personnelle.

